CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 22 FEVRIER 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur FOURCROY Christian, Maire :

- APPROUVE à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion,
- **DECIDE à l'unanimité** de fixer à 2 la liste des emplois bénéficiaires d'un logement de fonction dans la Commune,
- **ATTRIBUE à la majorité** une indemnité de gardiennage-surveillant aux gardiens du Camping Municipal et du complexe sportif, pendant 11 mois chaque année, à compter du 1^{er} Mars 2021,
- **EMET à l'unanimité** un avis favorable à la vente de 5 logements rue des Genêts par SIA HABITAT et de 66 logements rue Eugène Delattre et Impasse Jean Moulin par FLANDRE OPALE HABITAT,
- **DECIDE à l'unanimité** de limiter l'exonération de 2 ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions et constructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, et pour les immeubles à usage d'habitation à 40 % de la base imposable,
- **DECIDE à la majorité** d'interdire l'accès aux chiens et aux chevaux à partir de cette année 2021 pendant la période du 1^{er} Juin au 30 Septembre, de jour comme de nuit, à la descente à bateaux et au chemin de la Warenne,
- EMET UN AVIS FAVORABLE à l'unanimité à la révision des indemnités pour reconstitution de clôture dans le cadre de l'acquisition de terrains rue du cimetière pour le projet d'aménagement d'une piste cyclable et d'un passage pour piétons,
- QUESTIONS DIVERSES.

Le compte-rendu a été affiché à la porte de la mairie le 24 Février 2021

LE MAIRE,

Christian FOURCROY